



3800427

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



19007942

de

Déposé / Reçu le

07 JAN. 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0427 539 772**

Dénomination

(en entier) : **Immoni**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SA**

Adresse complète du siège : **Route de Lennik 551 à 1070 Bruxelles**

Objet de l'acte : fin de missions d'administrateurs et nominations d'administrateurs

Extrait du Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 décembre 2018

Première décision :

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Madame Veerle Hoebrechs de son mandat d'administrateur de la Société avec effet au 30 novembre 2018 à minuit et la remercie pour ses loyaux services.

L'Assemblée décide, par un vote spécial, de donner décharge provisoire à Madame Veerle Hoebrechs pour l'exécution de son mandat d'administrateur au cours de l'exercice social en cours ayant débuté le 1er janvier 2018 jusqu'à la date de sa démission. La décharge définitive sera mise à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Deuxième décision :

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Madame Catherine Brewaeys de son mandat d'administrateur de la Société avec effet au 30 novembre 2018 à minuit et la remercie déjà pour ses loyaux services.

L'Assemblée décide, par un vote spécial, de donner décharge provisoire à Madame Catherine Brewaeys pour l'exécution de son mandat d'administrateur au cours de l'exercice social en cours ayant débuté le 1er janvier 2018 jusqu'à la date de sa démission. La décharge définitive sera mise à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Troisième décision :

L'Assemblée Générale décide de nommer les personnes suivantes en qualité d'administrateurs de la Société, avec effet au 30 novembre 2018, jusqu'à l'AGO de 2021 :

- David Konckier ;
- Jonathan Konckier ;
- Régine Konckier ;
- Lisa Abrat-Konckier.

Pour la bonne forme, l'Assemblée Générale confirme que le Conseil d'Administration est dorénavant composé comme suit :

- Matthias De Raeymaeker [échéance AGO 2021] ;
- David Konckier [échéance AGO 2021] ;
- Jonathan Konckier [échéance AGO 2021] ;
- Régine Konckier [échéance AGO 2021] ;
- Lisa Abrat-Konckier [échéance AGO 2021].

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/01/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
au
Moniteur
belge

Quatrième décision :

L'Assemblée mandate Madame Barbara Sindic, domiciliée au 12 Rue Vervloesem à 1200 Bruxelles, pour la signature et le dépôt au greffe de tous les documents destinés à la publication de la présente décision à l'Annexe au Moniteur belge, ainsi que pour la signature et le dépôt au greffe de tous les documents destinés à la modification du registre des personnes morales.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/01/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).